



Comité Technique Spécial Départemental du 7 septembre 2012

Carte scolaire 1er degré

Déclaration de la FNEC FP FO 13

Au mois de mars dernier, personnels et parents se sont mobilisés pour défendre leurs conditions de travail et l'école, contre les mesures de carte scolaire.

En cette rentrée, parents et enseignants refusent toujours les fermetures de postes et de classes et attendent les ouvertures nécessaires au bon fonctionnement de l'école de la république !

Le président de la République a dit consacrer des moyens nouveaux pour l'Education nationale.

Avec 1000 postes pour le 1er degré, on est bien loin du compte !

Dans les Bouches du Rhône, 44 postes pour 159 supprimés, ce sont 115 postes que le nouveau ministre réclame toujours ! 115 nouveaux postes, après les 100 postes de ces deux dernières années.

44 postes seulement ont donc été attribués à notre département, dont vous avez, Monsieur le Directeur Académique, décidé la répartition :

- 8 postes classe, que peuvent-ils peser par rapport aux 110 fermetures, par rapport aux dizaines de classes qui devraient ouvrir ?
- 25 postes de réseaux, que représentent-ils par rapport aux 98 postes de réseau supprimés ?
- 5 nouveaux PARE, portant ainsi à 55 le nombre de postes consacrés à l'aide à la difficulté scolaire occupés par des enseignants non spécialisés au détriment des postes E et G occupés par des enseignants statutairement spécialisés après un an de formation ?

Dans sa Lettre à tous les personnels de l'éducation nationale, le ministre écrit :

« Nous accorderons donc une importance particulière à l'accueil des enfants les plus jeunes, en considérant ceux de moins de trois ans qui doivent pouvoir être scolarisés »

« Nous veillerons à ce que l'encadrement des classes soit renforcé[...] Ces emplois seront mobilisés pour améliorer l'accueil des élèves, [...] en particulier dans les écoles de l'éducation prioritaire et dans les zones rurales isolées. Ils permettront de conforter le potentiel de remplacement et de renforcer les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté, notamment les Rased. »

Il est également prévu de favoriser le renforcement de l'accueil des PES1.

Sur ce dernier point, les 6 postes de brigades créés peuvent ils remplacer un an de formation initiale en IUFM ?

Globalement, comment serait-il possible de mettre en œuvre l'orientation ministérielle annoncée avec 44 postes ?

Le conseiller du ministre a répondu aux revendications FO, lors d'une délégation : « Il n'est pas possible de passer notre temps à abroger des textes ».

Et pourtant si !

C'est la volonté de l'immense majorité des parents et enseignants du département qui veulent :

- l'annulation des 110 fermetures « pour améliorer l'accueil des élèves »
- la restitution des 98 postes des réseaux pour « renforcer les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté, »
- la création de dizaines de postes supplémentaires pour les ouvertures nécessaires, y compris celles qui se dégagent aujourd'hui pour « conforter le potentiel de remplacement » et pour que les élèves de « moins de trois ans puissent être scolarisés ».

Cela ne participerait-il pas de la recherche de solutions pour répondre à la situation difficile de notre département et en particulier de Marseille ? Situation qui fait l'objet de différents reportages et a provoqué une réunion interministérielle à laquelle participera Vincent Peillon, le ministre de l'Education.

Ce n'est ni de l'armée, ni d'une nouvelle expérimentation dont ont besoin les quartiers nord mais, entre autres, des postes de classes et de RASED nécessaires pour que l'école puisse remplir sa fonction !

En conclusion, concernant notre département, nous demandons :

- que soit annulée, dès aujourd'hui, la nouvelle grille des repères et seuils qui asphyxient les écoles.
- que tous les dossiers des écoles et des réseaux qui ont été présentés en mars obtiennent enfin satisfaction, ainsi que les nouvelles situations de la rentrée.